

LOU PICHOT MIQUALET



Journal Communal de Saint Félix de Lodez Numéro 68— juillet/août 2012

DANS CE NUMERO:

	pages
Informations générales	2/3
Informations municipales	3/4
La vie du village	5/12
Agenda	12



Mairie: Téléphone: 04 67 96 60 60

Mail: mairiestfelixdelodez@orange.fr

INFORMATIONS GENERALES

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

L'autorisation de sortie de territoire est un document qui permet à un mineur de voyager dans un pays de l'Union européenne sans être accompagné de l'un de ses parents (ou d'une personne titulaire de l'autorité parentale). Prévoir la demande en Mairie à l'avance.

Enfants concernés

L'autorisation de sortie de territoire s'adresse à tout mineur de nationalité française qui remplit les conditions suivantes :

- L'enfant voyage sans l'un de ses parents.
- Il possède une carte nationale d'identité en cours de validité.
- Il ne possède pas de passeport.

À noter : le passeport permet au mineur de voyager hors de France sans avoir besoin de présenter un autre document.

Destination concernée

L'autorisation de sortie de territoire permet à l'enfant de se rendre :

- soit dans un pays de l'Union européenne,
- soit dans un département d'outre-mer (DOM).

Si l'enfant reste en France métropolitaine (y compris la Corse), l'autorisation de sortie de territoire n'est pas exigée.

Par ailleurs, si l'enfant voyage en dehors de l'Europe, il doit obligatoirement posséder un passeport.

Pièces à fournir

Il convient de présenter les documents suivants :

- une pièce d'identité du parent,
- la carte nationale d'identité (en cours de validité) du mineur français,
- le livret de famille tenu à jour ou l'acte de naissance de l'enfant (qui doit mentionner, pour les parents non mariés la reconnaissance de l'enfant avant l'âge de 1 an).
- un justificatif de domicile récent (liste non exhaustive : quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...),
- éventuellement, la décision de justice (jugement de divorce ou de séparation) statuant sur l'exercice de l'autorité parentale ou la délibération du conseil de famille désignant le tuteur.

À savoir : les originaux des pièces à fournir doivent être présentés. Certaines mairies peuvent également demander des photocopies.

Permanence Mairie

Pendant la période estivale, les permanences des mois de juillet et août ne seront pas assurées. En cas de nécessité, prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

Elles reprendront le 31 août

Horaires d'été de la bibliothèque

Pendant les congés d'été (juillet /août) une permanence sera assurée:

- ***le mercredi de 17h à 19h***
- ***Le samedi de 10h00 à 12h***



LA PERIODE DES GROSSES CHALEURS EST LA!

Rappel des conseils du quotidien:

- Les activités telles que le sport, le jardinage... sont à éviter entre 12 heures et 16 heures.
- Pour garder sa maison fraîche, rien de tel que de garder les volets fermés.
- Protéger sa tête du soleil.
- Boire même sans soif: les 1,5 litre voire 2 litres par jour ne sont plus suffisants en période caniculaire. Un nourrisson qui crie sans raison a peut-être soif. Avoir toujours un biberon avec soi. Attention, les personnes âgées perdent la sensation de soif.
- Ne jamais laisser un enfant, un nourrisson, une personne âgée dans une voiture: la déshydratation serait extrêmement rapide.
- Se rafraîchir très régulièrement, toutes les heures à l'aide d'un gant humide, d'un brumisateur, etc..
- Porter des vêtements légers.

Un fichier recensant les personnes vulnérables (âgées ou handicapées) est mis en place à la mairie. Vous pouvez vous inscrire ou vous faire inscrire par un tiers. Cette inscription permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le préfet dans des situations d'événement exceptionnel menaçant la santé des personnes..

Mais avant tout, c'est à la solidarité entre parents, amis, voisins que nous faisons appel. Nombreux sont ceux et celles qui sont en relation avec une personne âgée ou handicapée. Pensez à prendre de leur nouvelles durant ces périodes de grosses chaleurs.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

Naissances :

Nous félicitons les heureux parents de:

- Célyan ADOUL né le 3 juin 2012 à Montpellier, fils de Renaud ADOUL et Bénédicte JANSANA.
- Néo LLOPIS IVOULE né le 16 juin 2012 à Montpellier, fils de Pierre LLOPIS et Priscilla IVOULE
- Amane BARREAU BALTUS née le 8 juillet à St Afrique, fille de Sylvain BARREAU et de Léa BALTUS
- Charly CLARY né le 16 juillet à Montpellier, fils de Thierry CLARY et de Gaëlle SIMON.

Mariage :

nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

- Sandrine BONELLI et Charles ZAFRA, mariés le 30 juin 2012 à Saint-Félix-de-Lodez.
- Sylviane GUERIN et Dusan MATUS, mariés le 30 juin 2012 à Saint-Félix-de-Lodez.
- Ingrid COUVELARD et Bruno BAPTÉ, mariés le 21 juillet 2012 à Saint-Félix-de-Lodez.

Décès : Nous présentons nos condoléances à la famille de :

- Joseph ANDREOLI décédé le 21 avril 2012 à Montpellier.

POINT TRAVAUX



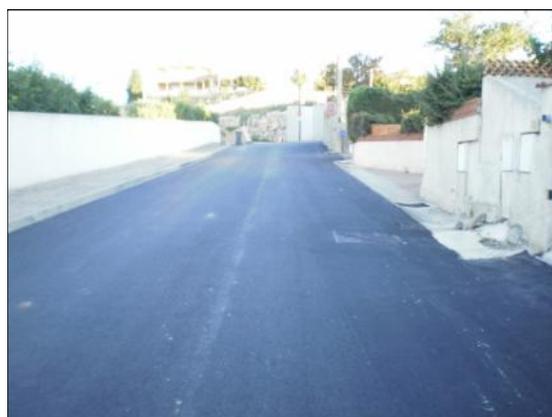
Travaux parking des écoles :

encours de finition avec des petites modifications d'aménagement comme :

- Création de places de parking sur le chemin des écoles
- Extension de l'aire jeux des enfants avec un cheminement piétonnier sécurisé.

Chemin de la Roque :

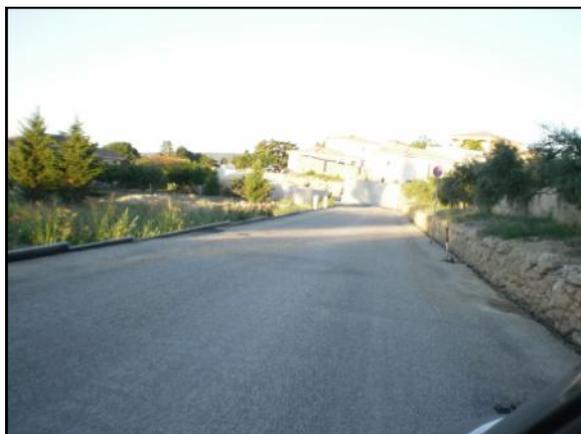
le chemin de la roque a profité des travaux du chemin des oliviers pour revêtir un enrobé qui fera le bonheur de tous les usagers. Un traçage suivra à l'occasion de la campagne fin août sur la commune.



Chemin des oliviers:

la fin des travaux est enfin arrivée. Un enrobé a été posé sur la chaussée et le trottoir dans la continuité du chemin de la Roque sur la partie de la voirie qui est lotie.

La 2^{ème} partie a reçu un bicouche en attendant l'aménagement des parcelles attenantes.



LA VIE DU VILLAGE ET DES ASSOCIATIONS

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie. Comité Centre Hérault.

154 impasse de Chipre – 34725 Saint Félix de Lodez – Tél. : 0467886507 –
mail: bebert1938@hotmail.fr



La satisfaction de nos attentes ne doit pas être différée.

Par la volonté des français, nous avons aujourd'hui un nouveau gouvernement et par là même un nouvel interlocuteur en la personne de Monsieur Kader ARIF, nommé ministre délégué aux Anciens Combattants.

Depuis le 1^{er} juillet nous bénéficions de l'attribution de 4 points supplémentaires pour la retraite du combattant portée ainsi à l'indice 48 en application de la décision prise par le précédent gouvernement ; le plafond de l'aide différentielle pour les conjoints survivants, veuves essentiellement, est porté par l'ONAC à 900 €.

C'est de notre vivant que nous attendons une réponse concrète et immédiate aux priorités non satisfaites, à savoir :

- Octroi de la Carte du Combattant pour 120 jours de présence en Algérie, sous réserve d'y avoir commencé son séjour avant le 2 juillet 1962.
- L'aide différentielle en faveur des conjoints survivants approche du plafond du seuil de pauvreté qui s'établit à 954€/mois voulu par le groupe de travail. Il ne faut pas relâcher l'effort pour aboutir car nous avons été habitués à une augmentation substantielle chaque année.

Enfin, il est impératif, plus de 50 ans après le Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, que la loi votée par l'Assemblée Nationale le 22 janvier 2002 pour faire du 19 mars la date du Souvenir et du recueillement, soit discutée au Sénat dans les mêmes termes qu'à l'origine pour une application immédiate.

Le Comité Centre-Hérault de la FNACA souhaite dire un grand merci à Monsieur le Maire et aux élus qui ont répondu à leur invitation à participer à la commémoration du Cessez-le-feu du 19 mars, il y associe la population qui s'est jointe à eux. Nous remercions la municipalité pour la gerbe déposée par Monsieur le Maire à cette occasion, ainsi que la mise à disposition de la sonorisation.

Robert Rabotot

LE FOYER RURAL VISITE LE PALAIS DES PAPES D'AVIGNON



Une cinquantaine d'adhérents se sont retrouvés samedi 12 mai pour aller découvrir Avignon et le palais des papes. Deux guides se sont partagé le groupe afin de faire découvrir à chacun l'histoire de ce fameux palais où pas moins de sept papes se sont succédé de 1305 à 1378, en attendant que Rome sorte d'une période de troubles politiques qui s'y éternisait.



Le pont Saint Bénézet a pu être admiré depuis le restaurant où l'assemblée s'est retrouvée à midi. La petite croisière de l'après-midi sur le Rhône, a permis de l'approcher de plus près.

Encore une belle journée ensoleillée et pleine de bons souvenirs !

SAINT FELIX: UN VILLAGE SPORTIF

En organisant la fête du sport à l'école et la réunion publique sur le sport après 50 ans, la Municipalité a parachevé de bien belle manière la semaine sportive par une ultime fête du sport le samedi 2 juin.

Bien aidé par les associations sportives du village, sous un soleil de plomb, de nombreuses activités ont été proposées telles que le VTT, la randonnée pédestre, le tennis de table, le foot, la pétanque, le tennis, un mini trail et de la gymnastique.



En fin d'après-midi, la Mairie a récompensé les vainqueurs des différents tournois ainsi que les plus valeureux participants, et les a invités à se retrouver autour du verre de l'amitié. Pour clôturer cette journée festive, le foyer rural a servi à la centaine de convives une délicieuse paëlla et un peu plus tard dans la soirée, la cour de la Mairie s'est rapidement transformée en piste de danse!

ESCAPADE DU FOYER RURAL AU PAYS BASQUE



Après une halte à Lourdes, le groupe est arrivé à Saint Pée sur Nivelles où il est resté basé pendant le séjour. De là, la région a pu être sillonnée de part en part..

Les visites guidées d'Ainhoa où les maisons datant pour certaines des 16^{ème} et 17^{ème} siècles sont encore intactes, d'Espelette avec ses maisons décorées de piments rouges et sa fameuse chocolaterie,



d'Arcangue où repose Louis Mariano et Biarritz, station balnéaire créée par Napoléon III et l'impératrice Eugénie, ont bien rempli la première journée.



L'ascension de la Rhune en petit train a permis d'apercevoir les fameux « potoks » et d'admirer, à perte de vue, les cimes de la chaîne pyrénéenne et la côte basque. La visite de Saint Jean de Luz, a été l'occasion de découvrir ce petit port de pêche bien pittoresque et surtout de revivre le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse et de clôturer ce petit périple au cours duquel, bonne table, météo clémente et guide exceptionnel ont contribué à créer une ambiance très conviviale où chacun a pu, pendant ces quelques jours, oublier le quotidien et ses soucis !

CULTURE PLURIELLES

Le 1er juillet 2012, se tenait dans la salle des fêtes du village la traditionnelle exposition artistique et artisanales des membres de l'association Culture Plurielles de Saint-Félix-de-Lodez. Ce premier dimanche de juillet est aussi le jour du traditionnel vide grenier qui se déroule sur la route de Rabieux et qui attire plus d'une centaine d'exposants comme de nombreux visiteurs. La salle des fêtes avait revêtu ses plus atours avec l'exposition des oeuvres de la vingtaine d'artistes et créateurs qui avaient investi les lieux. Tout se présentait bien, sauf une météo facétieuse qui n'inspirait rien de bon pour la suite de la journée. C'est ainsi que vers la mi-journée un orage violent avait raison des exposants du vide grenier qui battaient en replis sous ce déluge. En quelques minutes les rues étaient vides de tout visiteur comme la salle d'exposition. Alors, il ne restait plus qu'aux artistes présents de ranger à leur tour leurs stands tout en se promettant de revenir l'année prochaine.

Les prochaines expositions:

- Du 14 au 26 août 2012 exposition artistique dans les salons de l'Hôtel de ville de Lodève.
- Du 12 au 19 octobre 2012 exposition concours dans la chapelle Saint-Martin du Barry de Montpeyroux
- Le 2 décembre 2012 - marché de Noël dans la salle des fêtes de Saint-Félix-de-Lodez.

Renseignements: Yvan Marcou - président - 06 24 55 39 32 - yvanmarcou@oranges.fr



VIDE GRENIER 2012

Bien que nous soyons au mois de juillet, la météo était bien menaçante dès l'arrivée des premiers exposants de l'édition 2012 du vide grenier... mais chacun voulant rester optimiste, et malgré le vent qui soufflait, les platanes de la route de Rabieux se sont retrouvés entourés d'étalages variés et multicolores. Le Foyer Rural inaugurait son nouveau chariot qui permet d'apporter « à domicile » café et croissants qui étaient les bienvenus pour les courageux qui s'étaient levés de bonne heure.





Mais cette année, le soleil nous a fait faux bond ! en fin de matinée, au moment où la chine battait son plein, une averse orageuse est venue balayer tous les étals et a provoqué un saut qui peut général ! La route de Rabieux s'est retrouvée désertée en moins de temps qu'il n'avait fallu pour s'installer ! Dommage ! Mais les caprices du climat sont incontournables et tout le monde espère que les festivités prévues cet été bénéficieront d'une météo plus clémente ..

LE LOTO DE L'ETE,

Le Foyer Rural a organisé le vendredi 6 juillet ce qui devient maintenant son traditionnel Loto de l'été.



Ce sont près de 150 personnes parmi lesquelles on pouvait reconnaître de nombreux adhérents, qui se sont retrouvés sur la placette pour participer à cette soirée bien conviviale. Contrairement au vide-grenier du dimanche précédent, la météo s'est montrée clémente ce vendredi 6 juillet. Les quines, nommées par Bernard, se sont succédé jusqu'à presque minuit ! Même en plein air, on peut noter toujours autant de concentration pendant les parties.

Crêpes, gâteaux confectionnés par les bénévoles ont eu beaucoup de succès!

A la fin de la soirée, les plus chanceux sont repartis, ravis de leur gain, mais toute l'assemblée a passé un bon moment de détente.

Merci encore aux généreux donateurs, au bénévoles et à tous ceux qui sont venus !



COUNTRY



La dernière séance de la saison de country s'est passée dans la bonne humeur générale et a été clôturée par le traditionnel apéritif dînatoire.

Rendez-vous à la rentrée et bonnes vacances à tous!

ATELIER INFORMATIQUE

L'année 2011/2012 s'est terminée par un repas en commun au restaurant St Jacques. Repas devenu une tradition, tout en convivialité et sympathie. Cette activité ne s'est pas démentie depuis son ouverture en 2010 et si quelques abandons ont eu lieu en cours d'année, un fort noyau de fidèles «s'accroche», débutants et confirmés.

L'organisation de l'année écoulée était basée sur des thèmes. Chaque thème étant orienté soit à destination des confirmés, soit à destination des débutants, mais force est de constater que, ou tout le monde était débutant ou tout le monde

était des confirmés puisque chaque séance faisait le plein.



Aussi, pour l'année 2012/2013, l'organisation reprendra ce qui avait été fait la 1^{ère} année, c'est-à-dire : une semaine sera réservée aux tout débutants, ceux qui possèdent un ordinateur mais ne savent pas ou peu s'en servir, et l'autre semaine pour les plus confirmés avec qui nous approfondirons les sujets. Il est en effet souhaitable que les séances s'adressent à des gens qui possèdent un ordinateur car s'il n'y a pas d'application de ce que l'on apprend l'oubli fait son œuvre.

Les inscriptions et réinscriptions se feront au forum des associations le 1^{er} septembre.



Bonnes vacances à tous!

René MENGUS



ASSOCIATION
« LA FARANDOLE »

Amis de la Farandole, après une super année passée ensemble, les cours reprendront :

le Lundi 01 octobre 2012 à 18h30.

Passez tous de bonnes vacances et à bientôt.!

Eric SOUYRIS

FETE NATIONALE

En attendant la traditionnelle retraite au flambeau qui précède le feu d'artifice, ce sont 150 personnes qui ont participé au repas sur la placette en cette soirée du 13 juillet. L'été est enfin arrivé et la soirée était vraiment estivale!



Comme chaque année, le feu d'artifice a été admiré par toute l'assistance et petits et grands se sont retrouvés émerveillés devant ce spectacle toujours aussi fascinant



Le bal qui a suivi, animé par l'orchestre « Ultima » a clôturé cette belle soirée où chacun a pu profiter d'une ambiance conviviale et d'une météo de saison !

PAROISSE



Samedi 14 juillet , ce fut sa dernière célébration dans notre village ...
Et oui , après 7 ans au service de notre paroisse Saint Paul Coeur d'Hérault, le Père Hervé Dussel nous quitte. Il est envoyé pour un nouveau ministère sur Pérol-Carnon , la Grande Motte et Palavas-Villeneuve les Maguelone .
Nous le remercions vivement pour tout ce qu'il a pu nous apporter, surtout auprès des jeunes !

Louissette

Agenda...

- ***Vendredi 3 août: soirée mousse, animée par MICHAEL B.***
- ***Samedi 1er septembre: Forum des associations Sur le quai***

REPertoire SAINT FELIX DE LODEZ

Le répertoire des artisans, associations, commerçants et services est en cours de révision - Si vous avez des modifications à apporter à votre activité, si vous êtes nouvellement installés sur la commune de Saint Félix, merci d'en informer la mairie en téléphonant au 04 67 96 60 60
ou par mail: mairiestfelixdelodez@orange.fr

Saisie et mise en page: Eliette Camut le 19 juillet2012

La Prochaine édition est prévue en juillet 2012

Si vous souhaitez vous associer à l'équipe de rédaction, Vous pouvez adresser vos articles et vos messages à la mairie AVANT le 15 octobre 2012

ou par mail: mairiestfelixdelodez@orange.fr